



Navigating Peace

www.wilsoncenter.org/water

LE NOUVEAU VISAGE DES CONFLITS À PROPOS DE L'EAU

Par Ken Conca



L'initiative Navigating Peace du programme Environmental Change and Security Program (ECSP), soutenue par la fondation Carnegie Corporation of New York et dirigée par Geoffrey Dabelko, directeur de l'ECSP, cherche à créer une nouvelle réflexion concernant les problèmes mondiaux à propos de l'eau dans trois domaines :

- le développement des opportunités de projets liés à l'eau et à l'assainissement à petite échelle ;
- l'analyse du potentiel de l'eau à stimuler aussi bien les conflits que la coopération ; et
- la création d'un dialogue et d'une coopération entre les États-Unis et la Chine en tirant des leçons des cas de résolution de conflits à propos de l'eau.

Au milieu des discussions sur les menaces de « guerres de l'eau », un lien moins dramatique mais plus immédiat entre l'eau et la violence est souvent ignoré : la violence engendrée par la mauvaise gouvernance des ressources en eau. Les politiques visant à étendre les réserves en eau, à développer l'énergie hydroélectrique, à modifier les écosystèmes d'eau douce ou à changer les conditions d'accès à l'eau peuvent avoir des conséquences désastreuses sur les moyens de subsistance, les cultures et les droits fondamentaux des communautés locales. Quand ces communautés apprennent à exprimer leurs griefs, à créer des réseaux le long des frontières et à s'allier aux militants des droits de l'homme et de l'environnement, les conflits jadis locaux deviennent internationaux. Par conséquent, les décideurs à tous les niveaux sont obligés de revoir le rôle de l'eau dans le développement. Pour garantir la sécurité de l'eau au 21^{ème} siècle, les conflits sociaux à propos de l'eau doivent être gérés de façon à satisfaire l'ensemble des personnes touchées par les projets de développement de l'eau.

Conflits sociaux à propos de l'eau

Les conflits sociaux à propos de l'eau sont dans une certaine mesure inévitables étant données les multiples fonctions de l'eau : il s'agit d'un besoin humain fondamental, du fondement de la subsistance, de la force vitale des écosystèmes essentiels, d'un symbole culturel et d'une denrée marchande. La gestion des conflits sociaux est primordiale pour une bonne gestion de l'eau. Cependant, les conflits se sont intensifiés parallèlement au développement des ressources en eau et à la transformation des écosystèmes d'eau douce.

Les conflits sociaux à propos de l'eau sont non seulement en train d'augmenter, mais ils se transforment à cause de deux révolutions mondiales simultanées. La révolution des communications a provoqué une explosion des réseaux mondiaux, de l'accès aux informations et de la mobilité des personnes, facilitant ainsi le partenariat entre les communautés touchées et les groupes de pression solidaires de différents pays. La révolution démocratique a développé la capacité des personnes dans les sociétés jadis closes à organiser et exprimer leur désaccord, ce qui permet aux communautés de s'opposer plus facilement (bien que cela ne soit pas toujours facile) aux projets et aux politiques qui nuisent à leurs intérêts, à leurs moyens de subsistance et à leurs cultures. À la suite de ces deux révolutions, les conflits qui étaient autrefois des affaires en grande partie locales prennent une dimension internationale.



Les investissements massifs en termes d'infrastructures d'eau, comme les grands barrages, les systèmes d'irrigation et les canaux de transport, représentent le centre de certains de ces conflits. Les communautés généralement touchées sont les populations rurales et

personnes ont été blessées au cours d'affrontements avec les forces de sécurité. Des manifestations similaires (à une échelle moins importante) ont éclaté dans de nombreux pays, et ont fait récemment des victimes en Chine, en Inde, au Pakistan, en Colombie, au Kenya et en Somalie.

Enfin, les **impacts sur les systèmes socio-écologiques essentiels**, qui fournissent des services liés à l'environnement et protègent les moyens de subsistance locaux, peuvent provoquer des conflits. L'aquaculture, par exemple, est une source de plus en plus importante de nourriture à travers le monde, ainsi qu'une stratégie de développement populaire dans de nombreuses régions côtières tropicales. Pourtant, la pisciculture à l'échelle industrielle, en particulier la crevette, a souvent un grave impact sur les communautés locales : elle peut mener à la pollution de l'eau, au déversement des eaux usées, à l'eutrophisation, à l'invasion d'eau salée, au déboisement de la mangrove et à la privatisation des ressources appartenant traditionnellement aux communautés. Ces problèmes ont incité les communautés touchées à protester, à appeler aux boycotts et à entreprendre d'autres actions directes, auxquelles certains gouvernements ont répondu en utilisant la force coercitive et en visant les militants locaux.

Nous devons réagir face à ces conflits sociaux à propos de l'eau car les droits de l'homme et la justice environnementale sont importants en soi, en particulier pour les personnes marginalisées par les structures économiques et les initiatives de développement actuelles. De plus, la légitimité nécessaire pour mettre en place les réformes ne sera pas obtenue sans de meilleurs moyens de résoudre les conflits, d'augmenter la participation des membres des communautés affectées et d'encourager le dialogue entre les parties intéressées, d'autant plus important aujourd'hui que de nombreux pays revoient leurs lois, politiques et pratiques concernant l'eau afin de mettre l'accent sur la conservation, la protection de l'environnement, l'utilisation efficace des ressources et la gestion intégrée des ressources hydriques. Nous devrions surtout considérer les manifestations systématiques et répétées comme une preuve de l'échec des politiques ; un signe précurseur qui ne doit pas être ignoré dans la hâte de mettre en œuvre des notions de développement particulières.

Nous devrions considérer les manifestations systématiques et répétées comme une preuve de l'échec des politiques ; un signe précurseur qui ne doit pas être ignoré...

pauvres, et souvent les minorités culturelles ou d'autres groupes n'ayant aucun pouvoir. La Commission mondiale des barrages a estimé dans son rapport de 2000 que de tels projets avaient forcé entre 40 et 80 millions de personnes à déménager, beaucoup d'entre eux sans compensation appropriée et la plupart sans avoir leur mot à dire, ou peu, dans le processus. Les chantiers des projets ont été la scène de nombreuses confrontations violentes entre les communautés et les gouvernements ; de plus, les défenseurs des projets ont pris les militants locaux pour cibles d'actes de violence.

Les changements au niveau de l'**accès des communautés aux réserves en eau** peuvent aussi générer des conflits sociaux. La difficulté grandissante pour financer les infrastructures d'approvisionnement en eau ainsi que la pression des institutions financières internationales ont conduit certains gouvernements à sous-traiter les services d'eau auprès du secteur privé. De nombreux autres « marchandisent » l'eau en augmentant les prix, en coupant le service en cas de non-paiement, ou en limitant de toute autre façon l'accès à l'eau. En 2000, à Cochabamba en Bolivie, des manifestations importantes contre les augmentations de prix et les réductions accordées à un consortium multinational privé ont contraint le gouvernement à déclarer l'état d'urgence et à déployer l'armée ; au moins une personne est décédée et plus de 100

Recommandations de politiques

• **Renforcer les droits fondamentaux vis-à-vis de l'eau.** Le Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies a reconnu le droit à l'eau comme un droit fondamental, et les états ont l'obligation de le respecter, de le protéger et d'y répondre. Le droit fondamental à l'eau est également implicite dans les droits à la nourriture, à la survie et à un niveau de vie approprié, ainsi que dans le droit des personnes à gérer leurs propres ressources. Le défi consiste à donner à ces droits un sens concret plutôt que théorique. Pour réaliser cet objectif, nous devons reconnaître le droit à l'eau dans les lois-cadres nationales et les pratiques d'aide au développement international ; créer de meilleurs mécanismes pour rendre aussi bien les acteurs étatiques que non étatiques responsables de la mise en œuvre et du respect des lois et politiques existantes ; et veiller à ce que les réformes économiques soient mises en œuvre dans un cadre respectant les droits fondamentaux.

• **Considérer les projets relatifs à l'eau comme un moyen et non comme une fin.** Les agences de développement considèrent trop souvent les projets comme une fin plutôt qu'un moyen et, par conséquent, n'évaluent pas toutes les alternatives possibles. La concurrence entre les organismes donateurs, la corruption et la pratique consistant à subventionner les projets incertains par les agences de crédit à l'exportation aggravent ce problème. Les organismes donateurs et les gouvernements hôtes doivent également améliorer leurs capacités à envisager toutes les options possibles et à choisir celles qui ont le moins d'impacts négatifs. De plus, ils doivent garder à l'esprit que leurs objectifs finaux sont de réduire la pauvreté, de subvenir aux besoins de base et d'augmenter la sécurité humaine, pas seulement de renouveler des projets familiers et de continuer à mener leurs activités comme d'habitude.

• **Créer de meilleures façons de résoudre les différends environnementaux.** Le manque de mécanismes efficaces pour résoudre les différends environnementaux est peut-être le maillon le plus faible de la chaîne de gouvernance environnementale mondiale. Bien qu'utiles, les méca-

nismes actuels, tels que la Cour permanente d'arbitrage, la commission d'inspection de la Banque mondiale ou les procédures de résolution des différends de l'Organisation mondiale du commerce, n'offrent pas systématiquement de résultats efficaces, globaux et capables de transformer les différends. Le Groupe de haut niveau sur la cohérence du système des Nations Unies envisage actuellement un grand nombre de réformes dans les domaines du développement, de l'aide humanitaire et de l'environnement. Ses recommandations devraient inclure la mise en place d'un mécanisme pour arbitrer, résoudre et transformer les différends qui impliquent non seulement les gouvernements mais aussi les organisations intergouvernementales, les entreprises transnationales, les ONG et les communautés locales.

• **Tirer des leçons des initiatives transnationales de dialogue entre les parties intéressées.** Étant donné que les institutions interétatiques traditionnelles s'avèrent incapables de gérer efficacement les conflits transfrontières à propos de l'eau et d'autres ressources, des « dialogues » plus étendus et plus globaux entre les parties intéressées ont commencé à voir le jour, tels que la Commission mondiale des barrages. Cependant, ces initiatives ne sont pas une panacée. De plus, il n'y a aucun moyen d'identifier facilement toutes les parties intéressées lors d'un différend. Mais ces efforts représentent quand même un pas en avant car ils permettent aux personnes touchées de s'exprimer. En outre, ils donnent des leçons importantes sur la façon d'établir un consensus mondial : reconnaître et s'occuper de désaccords difficiles plutôt que rechercher le « plus petit dénominateur commun » dans les principes généraux ; développer en coopération des connaissances grâce à des processus ouverts et participatifs ; et soutenir de ces dialogues « mondiaux » par des forums nationaux solides réunissant les parties intéressées.

• **Étendre la participation aux accords fluviaux internationaux.** Les bassins fluviaux internationaux partagés font souvent l'objet de discussions diplomatiques internationales. Cependant, ces discussions se limitent trop souvent à diviser équitablement les réserves en eau entre les pays et à minimiser les risques de conflit international. Bien que ces objectifs soient importants, ils

abordent très peu la question de la sécurité humaine des personnes vivant dans le bassin. Peu d'accords sur les bassins fluviaux internationaux ou institutions qu'ils créent intègrent des mécanismes solides d'incorporation de la société civile. Sans une participation étendue et une mise au point sur la sécurité humaine, la hâte de promouvoir la coopération internationale, souvent provoquée par la proposition de projets d'infrastructures d'eau à grande échelle, risque tout simplement d'accélérer l'exploitation des ressources en eau.

• **Reconnaître les demandes mondiales qui génèrent les pressions locales en termes de ressources.** Les conflits sociaux à propos de l'eau surviennent souvent au niveau local, à l'échelle d'une ville ou d'une ligne de partage des eaux. Cependant, ils peuvent être engendrés par des facteurs externes puissants. La croissance de la pisciculture industrielle est stimulée par le changement des goûts des consommateurs dans les pays riches. Les gros projets hydroélectriques dans des lieux éloignés alimentent souvent les installations de traitement industriel qui s'insèrent dans l'économie mondiale en passant outre les économies locales et en faisant peser un lourd fardeau sur les communautés locales. Les ini-

tiatives locales pour améliorer la gouvernance de l'eau doivent être soutenues par des mécanismes qui permettent d'établir un lien entre les facteurs de déclenchement mondiaux et les impacts locaux, comme par exemple, la certification des produits, les campagnes d'information des consommateurs et la responsabilité pendant la totalité du cycle de vie.

• **Ne pas sacrifier les droits à l'eau pour atteindre des objectifs relatifs au changement climatique.** À mesure que s'accroissent les pressions pour répondre à la menace que représente le changement climatique planétaire, des projets hydroélectriques mal conçus risquent d'être adoptés en tant que projets de développement considérés comme « bons ». L'hydroélectricité a sa place parmi les sources d'approvisionnement en énergie du monde. Mais le changement climatique affectera également le débit des cours d'eau et les cycles hydriques locaux, des problèmes pouvant être aggravés de façon dramatique par certains projets d'infrastructures d'eau. Se précipiter pour remplacer l'énergie fossile par l'énergie hydroélectrique risque d'accroître les fardeaux considérables que représentent l'eau et auxquels font face les communautés locales dans un monde à effet de serre.

Biographie

Ken Conca est professeur agrégé de sciences politiques à l'Université du Maryland et directeur du Harrison Program on the Future Global Agenda, un programme de recherche et de formation sur les problèmes mondiaux. Il se concentre sur les politiques de l'eau, les politiques environnementales mondiales, l'économie politique, les problèmes Nord-Sud et les études de la paix et des conflits. Le dernier livre de Conca s'intitule *Governing Water: Contentious Transnational Politics and Global Institution Building* (MIT Press, 2006).



Environmental Change & Security Program

Le programme **Environmental Change & Security Program** (ECSP) promeut le dialogue sur les relations entre les dynamiques écologique, sanitaire et démographique et leurs liens avec les conflits, l'insécurité humaine et la politique extérieure. L'ECSP se concentre sur quatre thèmes fondamentaux :

- la population, la santé et l'environnement ;
- l'environnement et la sécurité ;
- l'eau ; et
- les défis écologiques et énergétiques en Chine.

Pour s'abonner à la liste de diffusion de l'ECSP, veuillez contacter ecsp@wilsoncenter.org

Éditeur : Meaghan Parker

Production et conception : Jeremy Swanston

Traducteur : Marie Lestennet et Catherine Dauby

Photographie : © CORBIS/David Mercado/REUTERS. Demonstrators in Cochabamba wave the Bolivian flag as they participate in a strike against water utility rate increases in April 2000.

Initialement publié en anglais en novembre 2006.

ENVIRONMENTAL CHANGE AND SECURITY PROGRAM

Woodrow Wilson International Center for Scholars
One Woodrow Wilson Plaza
1300 Pennsylvania Avenue, NW
Washington, D.C. 20004-3027

Tel: 202-691-4000
Fax: 202-691-4001
ecsp@wilsoncenter.org
www.wilsoncenter.org/ecsp

WOODROW WILSON INTERNATIONAL CENTER FOR SCHOLARS

Lee H. Hamilton, President and Director

BOARD OF TRUSTEES

Joseph B. Gildenhorn, Chair

David A. Metzner, Vice Chair

PUBLIC MEMBERS: James H. Billington, Librarian of Congress; Allen Weinstein, Archivist of the United States; Bruce Cole, Chair, National Endowment for the Humanities; Michael O. Leavitt, Secretary, U.S. Department of Health and Human Services; Condoleezza Rice, Secretary, U.S. Department of State; Lawrence M. Small, Secretary, Smithsonian Institution; Margaret Spellings, Secretary, U.S. Department of Education. Designated Appointee of the President from Within the Federal Government: Tamala L. Longaberger. **PRIVATE CITIZEN MEMBERS:** Carol Cartwright, Robin B. Cook, Donald E. Garcia, Bruce S. Gelb, Sander R. Gerber, Charles L. Glazer, Ignacio Sanchez

Ce rapport a été rendu possible grâce au soutien généreux de la fondation Carnegie Corporation of New York. Le centre Woodrow Wilson International Center for Scholars est responsable des contenus ; les opinions exprimées dans ce rapport ne sont pas nécessairement celles des employés, membres, administrateurs, comités consultatifs du centre ou de tout autre individu ou programme apportant son aide au centre.